

# Conditions d'utilisation IBM – Modalités relatives aux offres de Logiciel-service

---

## IBM Watson for Drug Discovery

Les Conditions d'utilisation se composent du présent document intitulé «Conditions d'utilisation IBM – Modalités relatives aux offres de Logiciel-service» (les «Modalités des offres de Logiciel-service») et d'un document intitulé «Conditions d'utilisation IBM – Modalités générales» (les «Modalités générales»), qui est disponible à l'adresse <http://www.ibm.com/software/sla/sladb.nsf/sla/tou-gen-terms/>.

Advenant une incompatibilité entre les Modalités générales et les présentes Modalités des offres de Logiciel-service, ces dernières prévaudront. Le Client accepte les présentes Conditions d'utilisation en commandant le Logiciel-service IBM, en y accédant ou en l'utilisant.

Ces Conditions d'utilisation sont régies par le Contrat Passport Advantage international IBM, le Contrat Passport Advantage Express international IBM ou le Contrat international régissant les offres désignées relatives aux Logiciels-services IBM (aussi appelés Logiciels sous forme de services), selon le cas (le «Contrat»), et celui-ci, de pair avec les Conditions d'utilisation, constitue l'entente intégrale.

### 1. Logiciels-services IBM

Les offres de Logiciel-service IBM suivantes sont régies par les présentes Modalités des offres de Logiciel-service :

- IBM Watson for Drug Discovery
- IBM Watson for Drug Discovery Dedicated

### 2. Paramètres de calcul des frais

Le Logiciel-service IBM est vendu en fonction du paramètre de calcul des frais suivant, comme spécifié dans le Document transactionnel :

- a. Un **Utilisateur autorisé** est une unité de mesure servant de base pour obtenir le Logiciel-service IBM. Le Client doit obtenir des autorisations distinctes et exclusives pour chaque Utilisateur autorisé qui obtient un accès au Logiciel-service IBM, que ce soit directement ou indirectement (par exemple, par l'intermédiaire d'un programme de multiplexage, d'un dispositif ou d'un serveur d'applications), par quelque moyen que ce soit. Il faut obtenir un nombre suffisant d'autorisations pour couvrir le nombre d'Utilisateurs autorisés qui accèdent au Logiciel-service IBM pendant la période de mesure indiquée dans l'Autorisation d'utilisation ou le Document transactionnel du Client.

### 3. Frais et facturation

Le montant exigible pour le Logiciel-service IBM est indiqué dans un Document transactionnel.

#### 3.1 Frais mensuels partiels

IBM peut imposer des frais mensuels partiels, calculés au prorata, comme spécifié dans le Document transactionnel.

### 4. Période d'abonnement et options de renouvellement

La Période d'abonnement au Logiciel-service IBM commence à la date à laquelle IBM avise le Client qu'il a accès au Logiciel-service IBM, comme indiqué dans l'Autorisation d'utilisation. Ce dernier document spécifiera si l'abonnement au Logiciel-service IBM se renouvelle automatiquement, s'il se poursuit sur une base continue ou s'il se termine à la fin de la Période d'abonnement.

Dans le cas d'un renouvellement automatique, l'abonnement au Logiciel-service IBM se renouvellera automatiquement pour la période indiquée dans l'Autorisation d'utilisation, à moins que le Client n'avise IBM par écrit, au moins quatre-vingt-dix (90) jours à l'avance, de son intention de ne pas renouveler son abonnement.

S'il s'agit d'une utilisation continue, le Logiciel-service IBM continuera d'être disponible chaque mois, jusqu'à ce que le Client transmette à IBM un préavis écrit de quatre-vingt-dix (90) jours pour l'informer qu'il désire mettre fin à son abonnement. Le Logiciel-service IBM demeurera disponible jusqu'à la fin du mois civil suivant cette période de quatre-vingt-dix (90) jours.

## **5. Assistance technique**

L'assistance IBM Watson dans le domaine de la santé («l'assistance Watson») est incluse avec le Logiciel-service IBM et n'est pas offerte dans le cadre d'une offre distincte.

L'assistance Watson donne accès à un portail d'assistance sur le Web permettant de soumettre et de gérer des incidents qui nécessitent une assistance ou aux fins de résolution. Des renseignements supplémentaires sur l'assistance seront fournis lors de l'obtention du Logiciel-service IBM. IBM se réserve le droit de modifier une adresse URL ou de courriel liée à l'assistance technique. Le cas échéant, elle vous avisera sans délai de tels changements.

Il est interdit d'inclure des renseignements personnels, sensibles ou non, ou des renseignements médicaux personnels dans toute documentation au moment de signaler un incident au service d'assistance Watson.

### **5.1 Sauvegarde du contenu**

Le Client a la responsabilité de sauvegarder et de conserver les copies originales des données qu'il fournit aux fins de traitement par le Logiciel-service IBM.

## **6. Droits et utilisation relatifs aux données du Client**

Si le Client fournit des données à IBM aux fins d'utilisation dans le Logiciel-service IBM, il accepte tacitement les modalités de la présente section qui décrit le service, dans la mesure permise par les lois et règlements applicables.

Le Client convient et déclare qu'il a obtenu et qu'il a la responsabilité de conserver l'ensemble des droits, des autorisations et des consentements nécessaires, ainsi que les renonciations permises de ceux-ci (y compris ceux exigés par les lois fédérales et provinciales) qui lui permettent de dévoiler ses données à IBM et d'accorder la licence décrite ci-dessous.

Le Client coopérera avec IBM et signera tout document supplémentaire et prendra toute autre mesure requise pour mettre en vigueur les droits de licence définis dans la présente section.

Pendant la durée de l'abonnement du Client au Logiciel-service IBM, le Client accorde à IBM une licence mondiale, acquittée et libre de redevances qui autorise IBM à utiliser, importer, modifier, copier, transmettre, afficher, reproduire, fournir aux termes d'une sous-licence, regrouper, compiler, décompiler, manipuler, compléter, adapter, traduire et distribuer à l'interne les données du Client, et de créer des œuvres qui en sont dérivées, dans la mesure nécessaire pour permettre à IBM de fournir le Logiciel-service IBM au Client, et dans la mesure permise par les lois applicables.

Le Client déclare qu'il ne portera pas préjudice au Logiciel-service IBM, n'interférera pas avec ce dernier et ne violera pas l'intégrité ou la sécurité du Logiciel-service IBM et de tout réseau ou système d'IBM par l'usage de virus ou de code dommageable. Le Client convient d'analyser toutes les pièces jointes avant de les transmettre à IBM aux fins d'introduction dans le Logiciel-service IBM.

## **7. Modalités supplémentaires relatives aux offres de Logiciel-service IBM**

### **7.1 Collecte de données**

Le Client sait et convient qu'IBM peut, dans le cadre de ses activités normales d'exploitation et de soutien du Logiciel-service, recueillir des renseignements personnels du Client (de ses employés et entrepreneurs) en lien avec l'utilisation du Logiciel-service IBM, en utilisant des technologies de surveillance ou d'autres technologies. IBM recueille de telles données afin d'obtenir des statistiques d'utilisation et de l'information sur l'efficacité de son Logiciel-service, en vue d'améliorer l'expérience des utilisateurs ou de personnaliser les interactions avec le Client. Ce dernier confirme qu'il obtiendra ou qu'il a obtenu le consentement pour permettre à IBM de traiter les renseignements personnels recueillis, aux fins énoncées plus haut, au sein d'IBM, dans d'autres entreprises d'IBM et dans l'entreprise de leurs sous-traitants, partout où ils font affaire, et conformément à ce que permettent les lois applicables. IBM acquiescera aux demandes des employés et des entrepreneurs du Client concernant leur accès aux renseignements personnels qui ont été recueillis sur eux, ainsi qu'à leurs demandes de mise à jour, de correction ou de suppression de ces mêmes renseignements.

### **7.2 Emplacements bénéficiaires**

Les taxes applicables, s'il y a lieu, sont basées sur le ou les emplacements que le Client identifie comme étant ceux qui bénéficient du Logiciel-service IBM. Ainsi, IBM appliquera les taxes en se basant sur l'adresse professionnelle que le Client désigne comme l'emplacement qui est le principal bénéficiaire au moment de commander le Logiciel-service IBM, à moins que le Client ne fournisse à IBM de l'information

supplémentaire à ce sujet. Le Client a la responsabilité de maintenir cette information à jour et d'informer IBM de tout changement.

### **7.3 Liens menant à des sites Web ou d'autres services d'un tiers**

Si le Client ou un Utilisateur autorisé transmet du contenu à un site Web d'un tiers ou reçoit de l'information d'un tel site ou d'autres services qui sont liés au Logiciel-service IBM ou accessibles par ce dernier, le Client et l'Utilisateur autorisé autorisent IBM à effectuer cette transmission de contenu et conviennent que cette interaction se fait uniquement entre le Client, l'Utilisateur autorisé et le site Web ou le service du tiers en question. IBM n'offre aucune garantie, ne fait aucune déclaration et décline toute responsabilité à l'égard de tels sites ou services d'un tiers.

### **7.4 Non conçu pour être un instrument médical**

**LE CLIENT CONVIENT QUE LE LOGICIEL-SERVICE IBM N'EST PAS CONÇU POUR CONSTITUER UN INSTRUMENT, SELON LE SENS DONNÉ AU TERME «DEVICE» DANS L'ARTICLE 201(h) DE LA LOI AMÉRICAINE FEDERAL FOOD, DRUG AND COSMETIC ACT, TELLE QUE MODIFIÉE, ET SELON LE SENS DONNÉ AU TERME INSTRUMENT DANS L'ARTICLE 2 DE LA LOI SUR LES ALIMENTS ET DROGUES DU CANADA (OU SELON UNE DÉFINITION SEMBLABLE EN VERTU DE LOIS OU DE RÈGLEMENTS APPLIQUÉS PAR D'AUTRES AUTORITÉS COMPÉTENTES) AUX FINS D'UTILISATION POUR POSER UN DIAGNOSTIC, TRAITER DES PERSONNES, EFFECTUER UN DIAGNOSTIC COMMERCIAL OU TRAITER DES PATIENTS.**

### **7.5 Aucune garantie de conformité**

L'utilisation du Logiciel-service IBM ne garantit pas la conformité avec toute loi, réglementation, norme ou pratique, notamment la conformité à toute exigence d'un organisme de réglementation, dont le Secrétariat américain aux produits alimentaires et pharmaceutiques (FDA), ou tout autre organisme semblable hors des États-Unis (collectivement appelés «Exigences réglementaires»). Ces Exigences réglementaires incluent, sans toutefois s'y limiter, les exigences pouvant s'appliquer concernant l'approbation préalable à la mise en marché de la FDA aux États-Unis (21 C.F.R., Partie 814), les règlements relatifs à la qualité des systèmes (21 C.F.R. Parties 210, 211 et 820), les dossiers électroniques (21 C.F.R., Partie 11) et la recherche sur les humains (21 C.F.R., Parties 50 et 56). Le Client reconnaît qu'IBM agit uniquement à titre de fournisseur de technologies de l'information. et qu'elle n'a nullement l'intention de s'engager dans la pratique de la médecine, ni dans toute autre activité clinique professionnelle ou autorisée sous licence. Le Client a la responsabilité de déterminer l'applicabilité de l'ensemble des lois, règlements et exigences relatives aux licences qui s'appliquent à l'utilisation de l'offre de Logiciel-service IBM et à la prestation de services de soins de santé et de s'y conformer. Les indications, utilisations suggérées ou directives fournies par le Logiciel-service IBM ne constituent pas des conseils médicaux, juridiques, comptables ou autres conseils professionnels. Il vous est fortement conseillé d'obtenir vous-même des conseils d'un expert médical, juridique ou d'un autre domaine pertinent. Le Client assume seul la responsabilité de s'assurer que lui-même et les activités des utilisateurs respectent l'ensemble des lois, règlements, normes et pratiques applicables.

### **7.6 Droits d'audit**

Le Client doit conserver des dossiers permettant d'établir que : (i) chaque Utilisateur autorisé correspond à une seule personne, aux fins de calcul des frais; (ii) l'identité de tous les Utilisateurs autorisés est véridique et exacte; et (iii) que seuls les Utilisateurs autorisés utilisent le Logiciel-service IBM.

À la demande d'IBM et au plus une (1) fois par année (sauf en réponse à un différend traité de bonne foi), le Client permettra à IBM d'accéder au besoin à de tels dossiers du Client, pendant les heures d'ouverture habituelles et à toute autre information pertinente du Client. Ce dernier doit coopérer pleinement pour un tel audit. IBM fera parvenir au Client un préavis écrit de deux (2) jours ouvrables pour l'aviser de la tenue d'un audit.

### **7.7 Utilisation du Logiciel-service IBM**

Le Logiciel-service IBM ne remplace pas des recherches et un jugement indépendants dans le domaine médical.

Le Client convient qu'IBM peut utiliser tout commentaire que le Client lui transmet sur le Logiciel-service, sans aucune restriction, de quelque nature que ce soit.

## Appendice A

### 1. Description du Logiciel-service IBM

IBM Watson for Drug Discovery est une solution cognitive infonuagique qui fournit une visualisation dynamique et des prédictions classées uniques qui s'appuient sur l'analyse de passages tirés d'un large bassin de contenu privé et public hétérogène, comme des articles de revues médicales, des traités médicaux et des brevets.

Le Logiciel-service IBM est fourni dans l'une ou l'autre des deux configurations suivantes, comme indiqué dans l'Autorisation d'utilisation : (i) le service IBM Watson for Drug Discovery; ou (ii) le service IBM Watson for Drug Discovery Dedicated.

#### 1.1 IBM Watson for Drug Discovery

Le service IBM Watson for Drug Discovery est conçu pour permettre aux chercheurs dans le domaine des sciences de la vie de trouver des renseignements utiles pour l'identification de cibles et la réhabilitation des médicaments, en analysant des millions d'articles et d'autres données tirées de corpus.

Le Logiciel-service IBM joue le rôle d'un chercheur cognitif informatisé, qui peut :

- exploiter des données provenant de diverses sources, comme des résumés de la base de données Medline, de brevets et des articles complets provenant de revues;
- évaluer des données et établir les relations qui existent dans un domaine scientifique, comme les relations génétiques, entre les gènes et les maladies ou entre les protéines et les composés, et illustrer visuellement comment les éléments d'intérêt sont reliés à d'autres éléments;
- produire des hypothèses qui peuvent améliorer l'innovation et accélérer la découverte de médicaments, grâce à une exploration des relations et l'établissement de liens entre les gènes, les médicaments et les maladies;
- explorer et classer des milliers de candidats potentiels comme cibles thérapeutiques au-delà de ce que les méthodes classiques permettent d'évaluer;
- identifier les similitudes entre des composés connus, en se basant sur la structure et le contexte, et faire ressortir des corrélations statistiquement significatives entre différents types d'entités, en se fiant sur leur co-occurrence dans diverses sources de données; et
- présenter directement à l'utilisateur la preuve qui permet d'établir chaque relation, en pointant le passage justificateur dans le texte.

Tous les Utilisateurs autorisés de tous les Clients auront accès au même environnement de production partagé du Logiciel-service IBM. Chaque Utilisateur autorisé du Logiciel-service IBM accédera au même contenu partagé, mais n'aura pas accès à l'information sur l'utilisation que d'autres Clients font du Logiciel-service IBM.

#### 1.2 IBM Watson for Drug Discovery Dedicated

Le service The IBM Watson for Drug Discovery Dedicated présente les mêmes caractéristiques que le service IBM Watson for Drug Discovery décrit plus haut, sauf que chaque Client qui utilise ce service peut fournir son propre contenu (les «Données du Client») qui sera introduit dans une instance dédiée du Logiciel-service IBM. Seuls IBM, le Client et ses Utilisateurs autorisés auront accès à l'instance dédiée du Logiciel-service IBM du Client contenant les Données du Client. Il se peut que le Client et IBM soient tenus de conclure un Document transactionnel distinct pour permettre au Client d'utiliser les Données du Client introduites dans le Logiciel-service IBM.

Les Données du Client seront fournies par le Client en anglais seulement.

#### 1.3 Environnements d'exploitation

Les environnements d'exploitation du Logiciel-service IBM se composent d'un environnement de production («Environnement de production») et d'un environnement hors production («Environnement de test»). L'Environnement de production du Logiciel-service IBM est accessible à tous les Utilisateurs autorisés. Cet Environnement fournit des réponses aux demandes en se basant uniquement sur le code du Logiciel-service IBM et le contenu qui a été introduit dans l'Environnement de production. Au besoin, IBM diffusera tout le code dans l'Environnement de production.

L'Environnement de test sert à effectuer tous les tests nécessaires du Logiciel-service IBM.

#### **1.4 Restrictions linguistiques**

Le Logiciel-service IBM n'est pas configuré pour traiter d'autres langues que l'anglais. Les erreurs grammaticales et autres erreurs linguistiques semblables dans le contenu en anglais peuvent avoir pour effet de réduire l'efficacité du Logiciel-service IBM.

## **2. Renseignements personnels et contenu réglementé**

Ce Logiciel-service IBM n'est pas conçu pour recevoir ou conserver du contenu pouvant être assujéti à des règlements gouvernementaux spécifiques ou à des exigences spécifiques en matière de confidentialité ou de sécurité pour le contenu réglementé, comme des renseignements personnels, sensibles ou non, de l'information permettant d'identifier une personne ou des renseignements confidentiels sur la santé. Par conséquent, le Client convient de ne jamais introduire un tel contenu pouvant être assujéti à des règlements spécifiques ou à des exigences supplémentaires concernant la confidentialité ou la sécurité.